

Assemblée constitutive – Les Familles Seydoux de Suisse
Hôtel de Ville de Vulruz – 20 septembre 2008 – 10h15

Membres du comité présents :

- Jean-Bernard Repond
- André Roulin
- Alex Roulin
- Jeanine Seydoux
- Rosalie Sciotto
- Bernard Seydoux
- Véronique Seydoux
- Stéphane Seydoux

Membres association Française présents :

- Christine Vaillant (+ Mme Vaillant, mère de Christine)
- Valérie Gosset

44 personnes enregistrées sur la liste des signatures

Points 1 & 2 ordre du jour : 1 Accueil & souhaits de bienvenue et ouverture de l'assemblée :

André Roulin souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Contrôle des personnes qui resteront pour le repas suivant l'assemblée (5 de plus que les inscriptions) et contrôle de la liste des présences – chacun modifiant si nécessaire les adresses + demande de signatures.

Demande de prise du PV à O. Seydoux.

André poursuit son introduction à l'assemblée.

Point 3 de l'ordre du jour : nominations des scrutateurs :

- Nomination de scrutateurs :
- Chantal Seydoux-Deillon
 - Oscar Seydoux

Point 4 de l'ordre du jour : Arguments et motivations en faveur de la création d'une association des familles Seydoux de Suisse

La parole est donnée à Jean-Bernard Repond.

Arguments & motivations en faveur d'une création d'une association des Seydoux de Suisse. J-Bernard précise que l'idée devait être bonne puisque plus de 50 personnes sont présentes ce matin pour cette assemblée constitutive.

Raisons qui ont poussé le comité provisoire à débiter ce projet :

- amis et cousins de France ont fait une démarche dès 1991. A ce moment, leur association débute. Ils viennent à Vulruz. Contacts maintenant entre les Suisses et les Français.

Puis l'année dernière, la 2è rencontre se fait, à Vulruz, en mai. A cette occasion, français et Suisses émettent le souhaits de continuer ces rencontres et d'établir des liens plus étroits entre CH/FR.

Initiative est donc prise de commencé, avec un comité provisoire que Jean-Bernard présente aux personnes présentes.

De plus, il précise qu'un site internet a été crée, afin que tout le monde puisse voir le projet.

L'adresse est donc : www.famillesseydoux.ch

Explications de la création de l'information au niveau Suisse :

- messages envoyés via lettres fin août – début septembre
- message (communiqué de presse) sur le journal "La Gruyère"
- message (communiqué de presse) mis sur le journal "La Liberté"
- message mis sur la gazette du village de Vulruiz
- encore à faire : sur la gazette du village de Sâles
- et enfin, via la création du site sur internet

But de l'association :

- intention de disposer d'une association avec pour objectifs d'étudier l'histoire et la généalogie de la famille.
- lien entre les Seydoux de Suisse et ceux de France (descendants des Suisses)
- entretenir des relations / liens entre les deux associations

Jean-Bernard donne ensuite la parole à Bernard et André pour l'explication quant aux recherches qui ont été faites à ce jour, sur la généalogie de la famille. Un très gros travail a été fait, pour les mariages, décès, baptêmes via les registres communaux ou cantonaux.

Bernard explique alors le début de son intérêt et ses recherches (cf son discours en annexe). Bernard parle aussi des recherches d'André, et de ses roues ainsi créées, via programme ordinateur.

Il parle d'informations prises dans des registres en latin.

Jean-Bernard reprend la parole remerciant Bernard pour son discours explicatif.

André prend la parole. Il précise comment de son côté il fait ses recherches et les inclus dans son programme afin de pouvoir ensuite sortir ses roues, qui montrent ainsi les branches familiales très précisément.

Les personnes âgées sont nos mémoires vivantes et il est bon de puiser dans leur savoir, le stockage est fait dans un programme nommée "Eredis".

Pour exemple de précisions sur les roues, il est dit que la branche de Jacques de Fromentet a plus de 600 noms, celle de Claude (son frère) en a 900.

C'est grâce à ces discussions constantes entre gens faisant les arbres généalogiques et les personnes ayant les connaissances que l'information continue à traverser les générations. C'est aussi le but de l'association.

Jean- Bernard reprend la parole.

Buts de l'association :

- enregistrer un réseau de membres actifs intéressés
- poursuivre les recherches pour l'arbre généalogique
- faire vivre les contacts entre les diverses branches
- faire grandir ainsi l'arbre généalogique
- garder les liens entre membres
 - site internet
 - bulletin d'info
- idée de rassemblement faisant qu'une fois par an, via l'assemblée générale, les gens se revoient
- idées pouvant découler de ces contacts seront les bienvenues et feront évoluer l'association
- création d'un annuaire d'adresses avec tous les noms des membres
- association répondante de l'association Française – création d'un réseau entre les 2 associations.

Point de l'ordre du jour 5 : exposé d'une déléguée de l'Association française Mme Valérie Gosset

André reprend la parole et la donne à Valérie Gosset. Explications & commentaires sur l'association Française.

V. Gosset dit être très contente d'être parmi nous aujourd'hui.
En 1988, le départ de leur association a été faite en discutant avec une de ses tantes. L'idée d'un rassemblement familial germe. Au départ, ils sont une dizaine de personnes à débiter. Puis, quelques temps plus tard, ils seront 500 à se rassembler à Versailles !
Tous les Français ayant un lien avec les Seydoux se retrouvent facilement grâce à l'annuaire qui a été fait. Celui-ci est publié tous les 2 ans. Ce travail générant un certain coût, il est mis à disposition via internet. Ceux qui en désirent une copie papier l'obtiennent aussi.
Uniquement les membres payant ont l'annuaire.

Chaque branche a créé une réunion de famille.
Leur bulletin permet de passer toutes les informations des événements familiaux (naissances, décès, mariages, etc). Parfois même, ils y mettent une biographie d'un des membres.
En 2009, une nouvelle assemblée sera faite pour fêter les 20 ans de l'association. L'invitation est faite aux Suisses de venir.

Elle parle aussi du travail des membres du comité. Il est réparti selon les spécialités de chacun. Si on peut avoir diverses branches, c'est mieux, ainsi l'info passe plus vite.

André remercie Valérie pour toutes les explications. Il remercie aussi Jean-Bernard pour les informations / Explications données.

Point de l'ordre du jour 6 : activités de la nouvelle association

André donne la parole aux personnes présentes.

Oscar Seydoux félicite les auteurs / acteurs de la mise en place de cette idée d'association.
La fille d'Oscar – Anne Seydoux – précise que c'est pour savoir qui sont nos ascendants que l'on veut aller de l'avant et que les gens sont intéressés à avoir une association.

Tout le monde appuie cette création.

Décision de créer l'association des Seydoux de Suisse

Votation : unanimité en faveur de la création de l'association.

André remercie tout le monde.

Point de l'ordre du jour 7 : propositions et adoptions des statuts

André lit les statuts et demande le ok pour chaque point, à l'assemblée.
Anne Seydoux demande d'avoir la date des assemblées avant les 10 jours de préavis mentionnés sur les statuts. Ceci sera changer.
Une mise à jour des statuts est ainsi faite, avec l'accord de tous les participants.

Petite précision de Valérie Gosset.

En France, on est membre si on cotise. On reçoit le billet (convocation) 2 mois AVANT avec le bulletin de versement annuel. Le droit de délégations est aussi inclus dans cet envoi. Ainsi, chacun peut déléguer en cas d'absence, et le délai est suffisant pour que tout le monde s'organise en conséquence.

Jacques Bourquenoud demande si c'est le comité qui accepte les nouveaux membres.
Réponse : la seule condition est que la personne doit faire partie de la descendance des Seydoux, et doit ensuite payer sa cotisation. En dehors de ceci, il n'y a pas de comité spécial agréant ou non les admissions.

Approbation des statuts : acceptée à l'unanimité.

André propose / discute des cotisations :

fr. 30.—annuel par couple

fr. 20.—annuel personne individuelle

Mr Bourquenoud remarque que le montant est bas. André propose de débiter ainsi, et d'augmenter l'an prochain si on se rend compte qu'il y a un manque dans les caisses.

Valérie remarque que dans la cotisation, les français reçoivent : - le bulletin et l'annuaire. En France, la coti est de 20 EUROS pour les étudiants et 30 EUROS par adulte. Lors de leur assemblée annuel, ils organisent un cocktail et ont des frais de location de salle. Tout ceci est couvert par leur cotisation.

André propose que l'association suisse fasse un budget avant de changer les cotisations.

Valérie propose que les Suisses voient avec Antoine Seydoux, qui fait l'informatique pour l'association française, ceci pourrait aider l'organisation suisse.

Il est précisé que ce sera le future annuaire qui déterminera qui est membre, qui paie, donc qui est convoqué à l'assemblée annuelle.

La proposition en prix suisse ci-dessus est acceptée.

Choix de la date de la prochaine assemblée: décision de la date en rapport avec l'année comptable (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre). Donc plus ou moins le temps de fermer les comptes, et ensuite on fera une convocation.

Assemblée un soir ou un samedi ?

L'assemblée demande plutôt un samedi, comme certaines personnes viennent de loin.

Point de l'ordre du jour 8 : nomination des membres du comité & du président

André précise qu'il serait bon d'avoir un mixage des branches dans le comité. La porte est donc ouverte pour toute personne désirant venir dans le comité. Toutes celles du comité provisoire sont prêtes à laisser leur place.

Jean-Bernard précise que les personnes actuellement dans le comité provisoire sont ok pour rester plus longtemps mais ceci ne doit pas frêner des nouveaux arrivants.

Il serait d'autre part bon d'avoir une certaine stabilité au départ, pour établir les bases, et ensuite, on pourra faire changer le comité.

Anne Seydoux demande quelles fonctions pourraient être prises ?

Jean-Bernard répond qu'il s'agira de distribuer le travail à chacun par rapport à leur spécialité. Donc rien de bien précis par rapport à un cayer des charges.

Valérie précise qu'il doit s'agir d'un plaisir plus que d'une contrainte.

Oscar Seydoux demande combien il y a de membres actuels dans le comité ?

Réponse : 9

André demande à l'assemblée ici réunit d'accepter de prendre les membres du comité provisoire comme membre établit du comité.

Accepté à l'unanimité.

Jean-Bernard présente ensuite André comme personne susceptible d'être le premier président de l'association des Seydoux de Suisse.

La proposition est acceptée à l'unanimité, André Roulin devient le premier président de l'association.

Point de l'ordre du jour 9 : nominations de 2 vérificateurs de comptes

Anne Seydoux, fille d'Oscar et Jacques Bourquenoud sont ainsi nommés.

Suppléance : Mme Madeleine Seydoux, fille de Serge Seydoux des Mosses.

La parole est ensuite donnée à Mme Valliant.

Elle explique son travail dans l'association française. => communication et organisation de fêtes.

En 2009, l'ass. française fêtera ses 20 ans d'existence. Les Suisses sont cordialement invités à Paris.

Dates choisies : week-end de la Pentecôte 30-31 mai – 1^{er} juin 2009

Contact pour les inscriptions, questions côté suisse : Jeanine Seydoux.

Mme Valliant demande aux Suisses de donner leur points d'intérêts afin de savoir comment organiser la rencontre.

Point de chute officiel : Hôtel IBIS, à côté de la Porte d'Orléans.

Il est prévu que les Suisses arrivent le vendredi soir. Samedi : grande fête. Dimanche Pic-nic. Dimanche soir calme. Retour lundi (en car = 10 h. de route, ou en train).

Date d'inscription officielle : 10 octobre – il y a déjà 80 lits de retenu pour le moment.

André remercie Mme Valliant. ON pourrait aussi y aller en TGV. Option plus rapide.

Il serait mieux d'y aller en train, et d'avoir un bus à Paris, pour circuler et visiter.

Jeanine Seydoux prendra les inscriptions avec questionnaire pour orientation sur le projet Parisien.

Le voyage est à la charge de chaque personne y participant. Il faudra être membre pour pouvoir y accéder.

Serge Seydoux demande comment faire pour que de nouvelles personnes se joignent à l'association.

André précise qu'il n'y aura pas de restriction pour les entrées. Il "suffit" d'être un descendant des familles Seydoux et on peut y accéder. Concrétisation se fera via le paiement de membre actif.

Jean-Bernard précise quant à lui qu'une information sera transmise au plus vite avec les statuts, un bulletin de versement et la feuille d'inscription pour le voyage à Paris.

Le nouveau président termine la séance à 12h30. Remerciements sont donnés au comité ainsi qu'aux membres de l'association française ici présente et aux membres de l'association suisse ainsi fraîchement créée.

Un repas a suivi cette assemblée, servi au restaurant de l'Hôtel de Ville de Vaulruz.

Une improvisation d'un concert du cor des Alpes y a été tenue.

La secrétaire, Oriane Seydoux.